

# WEEK-END

**SOLIDARITÉ**  
**11**  
LE COURRIER  
VENDREDI 14 MAI 2021

Les Eglises ont-elles à se mêler de politique? Un membre de l'exécutif de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) s'exprime en amont des prochaines votations

## «Le bien commun est l'affaire de tous»

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-SYLVE SPRENGER, PROTESTINFORM

**Politique** ► En amont des prochaines votations en lien avec les questions environnementales, l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) vient de se prononcer: elle est en faveur de la nouvelle version de la loi sur le CO<sub>2</sub>, et plutôt contre les initiatives sur l'eau potable et les pesticides qui, «bien qu'allant dans la bonne direction comportent également différents problèmes» (lire ci-dessous). Mais les Eglises ont-elles vraiment à se mêler de politique? Interview avec Pierre-Philippe Blaser, l'un des sept membres de l'Exécutif de l'EERS et par ailleurs président du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg.

**Que répondez-vous à ceux qui disent, comme on l'a récemment beaucoup entendu, que les Eglises n'ont pas à se mêler de politique?**

**Pierre-Philippe Blaser:** La question du bien commun n'est pas l'apanage des partis politiques. Il est vrai que ceux-ci se sont organisés structurellement pour pouvoir faire passer des lois et organiser des élections, c'est le jeu de la démocratie. Mais tous les citoyens sont concernés par les affaires de la cité et du bien commun. Cela vaut pour les individus comme pour les collectifs tels les Eglises.



Selon Pierre-Philippe Blaser, «comme les Eglises n'existent dans les médias que sur des sujets en lien avec des sujets politiques ou de société, cela biaise la perception». Faisant référence notamment aux prises de position sur l'initiative pour des multinationales responsables. KEYSTONE/A

directe, financière par exemple, mais elle questionne ces situations de détresse. En constatant ce qui a produit, en amont, telle situation, mais aussi en réfléchissant à ce qui peut être fait pour l'améliorer.

**Diriez-vous que les Eglises ont autant de légitimité qu'un parti politique?**

Elles ont un rôle différent à jouer dans la société, mais sur certains sujets politiques, elles ne peuvent pas se taire. D'autant que les partis politiques défendent des intérêts qui leur sont propres et découpent de fait la réalité en conséquence. Qu'il y ait d'autres mobilisations, pas seulement des Eglises mais aussi des associations citoyennes, a le mérite d'enrichir et stimuler le débat démocratique. Et de manière peut-être moins binaire ou partisane.

**Comprenez-vous l'émoi suscité par l'engagement des Eglises lors de l'initiative pour des multinationales responsables?**

Il faut comprendre que les personnes qui se sont mobilisées dans les paroisses ne sont pas seulement des ecclésiastiques, mais aussi des membres qui, pour certains, sont engagés depuis des années sur ces questions. Face à une initiative qui allait dans le bon sens, ils se sont naturellement mobilisés. Il n'y a pas eu besoin de les forcer. Une forme de cri du cœur s'est manifesté. Revers de la médaille, cela a agacé car, par la force des choses, les initiatives ne laissent pas de place à la nuance: c'est oui ou c'est non. Chaque fois que les Eglises donnent des consignes de vote, cela irrite. Elles doivent alors faire attention au langage qu'elles utilisent.

**C'est-à-dire?**

Une initiative reste un vote sectoriel. Ce qui doit être soulevé en priorité, ce sont les questions de fond. Peut-être qu'afficher un «oui» sur les clochers, c'était risquer de heurter inutilement. Mais prendre la parole pour alerter sur les problèmes existant et dire la chance que représentait cette initiative de peut-être trouver un début de solution, il ne fallait pas s'en abstenir.

**Dans quel état d'esprit avez-vous attendu la décision du Tribunal fédéral concernant les recours déposés quant au rôle des Eglises lors de cette votation?**<sup>1</sup>

Avec les autres membres du Conseil de l'EERS, j'attendais évidemment ce verdict avec intérêt, mais j'étais aussi conscient que ces actions comportaient une part de manœuvres politi-

ciennes. Il fallait aussi les comprendre comme des tentatives d'intimidation. Certains partis ont ainsi utilisé le levier juridique pour essayer de donner un appui à leurs idées – cela n'a pas vraiment fonctionné d'ailleurs.

**L'un des arguments soulevés est le fait que, dans la majorité des cantons, les Eglises sont financées par l'Etat. Est-ce que cela complique la situation?**

C'est vrai que cela ne simplifie pas les choses. Il convient cependant de rappeler la nature de ce contrat. Les Eglises, en tant qu'institution, font un travail que l'Etat ne souhaite en principe pas prendre en charge. Il y a donc là une forme de subsidiarité et une forme de reconnaissance de leur contribution au bien commun. Que les Eglises prennent de temps en temps la parole fait aussi un peu partie

du contrat tacite. A titre individuel, certains politiciens, de droite comme de gauche, apprécient d'ailleurs d'avoir en face d'eux des Eglises qui prennent position. Cela ne veut pas dire qu'ils vont forcément les suivre, mais ils attachent néanmoins de l'importance à cette parole.

**Les Eglises ne s'éloignent-elles pas de leur mission première avec ce genre de combat?**

Il ne faut pas exagérer non plus. Quand les Eglises prennent position politiquement, il s'agit le plus souvent d'un simple communiqué de presse ou de prises de parole ici ou là. Ce n'est évidemment pas l'essentiel de notre travail. Même lors de la campagne sur les multinationales, les Eglises ont totalement assumé leur tâche de proximité et d'accompagnement spirituel. J'ai été pasteur en paroisse pendant dix-sept ans, je n'ai pas passé beaucoup de temps à faire de la politique! Mais comme les Eglises n'existent dans les médias que sur des sujets en lien avec des sujets politiques ou de société, cela biaise la perception. La réalité vécue est différente de celle qui est représentée médiatiquement.

**Il y aurait ainsi toujours un choix «plus chrétien» qu'un autre?**

Je pense, oui, qu'il y a une manière chrétienne de voir les choses et d'habiter ce monde. Après, il y a aussi des débats à l'intérieur des Eglises, des interprétations différentes. Ce qui est important, c'est de voir dans quelle mesure ce que l'on dit est vraiment argumenté théologiquement et en lien avec une tradition, ou si les arguments relèvent d'influences politiques. Parce qu'il ne faut pas l'oublier: les partis politiques essaient aussi d'influencer les Eglises.

**Comment cela?**

Il y a au sein des Eglises des personnes qui ont évidemment des préférences politiques. On l'a vu très clairement autour de l'initiative pour des multinationales responsables, quand certains membres de partis bourgeois ont essayé de faire pression sur leur Eglise. Mais attention, des membres qui essaient de tirer la foi chrétienne dans la perspective de leur parti, on en trouve autant à droite qu'à gauche! La difficulté est alors d'essayer de dépolitiser le discours, d'en revenir à des arguments plus spécifiquement théologiques. Là est notre rôle. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le 23 mars dernier, le Tribunal fédéral déclarait sans objet les recours relatifs aux interventions d'Eglises cantonales et de paroisses en lien avec la votation sur l'initiative pour des multinationales



**«Il ne fallait pas s'abstenir de prendre la parole»**

Pierre-Philippe Blaser

**En ont-elles les compétences?**

Sur un certain nombre de sujets, les Eglises sont même très bien documentées et elles ont une expérience du terrain. Cela fait des années que nos œuvres d'entraide, mais aussi nos paroisses et nos Eglises cantonales, sont sur le terrain et voient ce qui entoure certaines réalités. Quand une œuvre apporte une aide à une population, elle ne se contente pas d'apporter une aide

### DES RÉFLEXIONS PLUS QUE DES MOTS D'ORDRE

Se gardant de donner clairement des consignes de vote, le document publié par l'EERS souhaite avant tout compléter le débat avec des réflexions «biblico-théologiques» en lien avec la spiritualité réformée. Pourtant, le document propose clairement «d'accepter la nouvelle version de la loi sur le CO<sub>2</sub>», en raison de la «prise de conscience» que celle-ci porte par rapport aux quantités de CO<sub>2</sub> déversées dans l'atmosphère et de la nécessité de réagir. «En allant vers plus de restrictions sur l'utilisation d'une substance omniprésente devenue menaçante, elle rejoint le souci chrétien d'habiter plus sobrement la création», formule Pierre-Philippe Blaser.

Quant aux deux initiatives (sur les pesticides et l'eau potable), l'EERS exprime par contre certaines critiques, qui l'empêchent d'encourager

à voter en leur faveur. «Les Eglises sont en lien avec la population tout entière, leur premier but n'est pas de diviser les gens», explique encore le théologien. «Or, dans ces deux initiatives, le monde agricole est particulièrement visé. Et stigmatiser l'agriculture de manière frontale irait à contresens de la culture du dialogue souhaitée par l'EERS. Nous sommes plutôt à dire qu'il faut mettre les gens autour de la table pour discuter, mais surtout donner aussi les moyens aux agriculteurs de trouver des alternatives.» Et d'ajouter, à titre personnel: «Cela dit, ces deux initiatives prévoient un délai de dix ans pour réorienter la recherche et le travail, et de plus en plus d'agriculteurs déclarent qu'une émancipation de l'industrie chimique est possible. Je voterai d'ailleurs en leur faveur également.» ASS